



### Le Bleu du Vert

Les collectionneurs ont toujours été fascinés par le n° 35 du catalogue Yvert & Tellier. Qu'une variation de couleur du papier - parmi tant d'autres - d'un timbre très commun accède au "numéro plein" et voilà la gent philatélique qui n'a de cesse de compléter sa collection.

Cette variation du papier est connue depuis fort longtemps. Un court historique paraît utile.

Au 10 juin 1871, date à laquelle l'Administration des Postes et la Monnaie ont remis de l'ordre dans leurs bureaux après leur occupation par la Commune, il n'y a aucun timbre à 5 centimes en stock.<sup>1</sup> Le 24 août 1871 la loi augmente les tarifs postaux à compter du 1<sup>er</sup> septembre : la lettre simple passe de 20 c à 25 c. Il n'y a pas de timbre à 25c. Il faudra donc utiliser soit des 20 c au type Siège imprimés avec les planches encore utilisables du 20 c noir de 1849 ou des 20 c Empire lauré imprimés par les insurgés de la Commune que l'on a retrouvés. Il faut donc des timbres à 5 c pour compléter les affranchissements. Il n'existe que deux galvanos de cent cinquante qui impriment des 5 c Empire, depuis 1854.

A l'époque, chaque valeur était imprimée sur un papier teinté dans la pâte dans un ton diminutif de la couleur de la vignette. Anatole Hulot, le Directeur de la fabrication, devait gérer les stocks de papier spécifiques et commander au fabricant en fonction des tirages prévus.

M. Barthe, Contrôleur de la fabrication des timbres poste à la Monnaie de Paris, écrit le 18 décembre 1871 : «...le tirage qui s'est élevé à 19.170.300 timbres a épuisé entièrement le stock du papier qui se trouvait en magasin... En présence de l'urgence j'ai l'honneur de vous faire connaître que le tirage de ce timbre va se continuer à la presse mécanique sur le papier affecté aux timbres à 1 c, comme étant celui qui se rapproche le plus du papier employé pour les 5 centimes...»<sup>2</sup>

Ainsi naît le 5 c vert sur papier bleuté, ce fameux n° 35, apparaît fin décembre 1871.



Si l'on examine le **verso** des timbres sur un fond noir mat ou gris neutre, sous une lumière comme celle produite par une lampe halogène ; la différence des papiers est visible à travers une loupe<sup>3</sup> grossissement x 6. Contrairement à ce qui a pu être écrit, ni la lumière d'une bougie ni celle d'une

1 Note du 27 juin 1871 de la Direction Générale des Postes au Ministre des Finances.

2 Lettre citée par A. Maury, Histoire des Timbres-Poste français, page 315

3 Voir : <https://www.philatelie.expert/single-post/2015/12/22/Les-loupes>

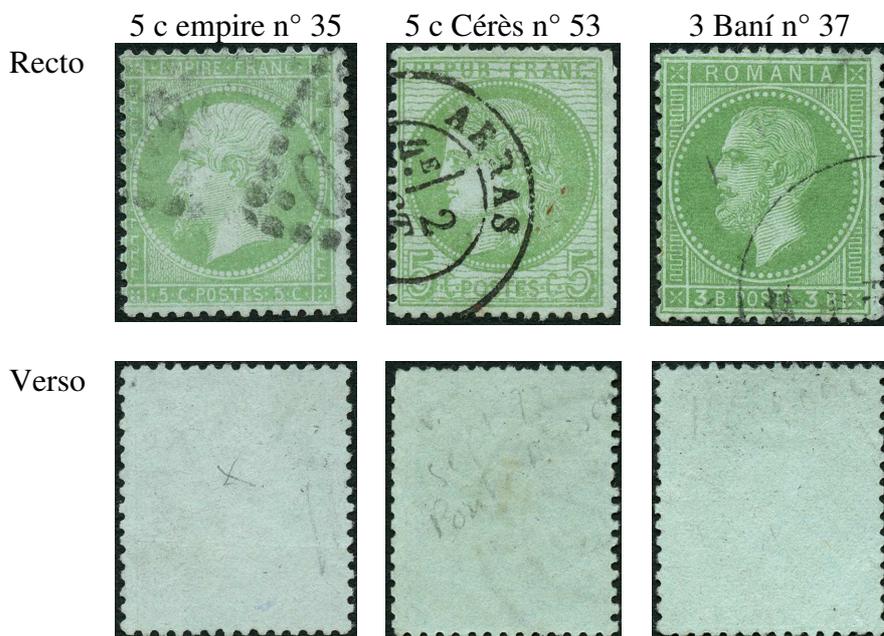
lampe à gaz n'est efficace pour les distinguer. La lumière provenant d'une bougie est trop jaune, celle d'une lampe à gaz est trop bleue. Quand aux éclairages néon ou led, ils sont à proscrire, les couleurs n'étant pas fidèles sous ceux-ci.

Hulot a commandé le papier nécessaire pour l'impression du 5 c. En attendant les 5 c vert sur fond bleuté sortent des presses de la Monnaie de Paris. Dès que le papier adéquat a été livré, le 5 c est de nouveau imprimé sur papier verdâtre comme antérieurement.

En février 1872, nouvelle commande de 5 c. L'impression du 5 c Cérés commence le 2 mai 1872, il paraît en juin. La presse mécanique imprimait des 5 c Empire pendant que l'on préparait les planches du 5 c Cérés.

Le Docteur Fromaigeat écrit: «*Une variante de ce n° 35 est peu connue et on ne la trouve que tardivement sur lettre: en juillet. Il s'agit d'un **vert-jaune intense sur bleu**<sup>4</sup>.*» Le début du premier tirage du 5 c Cérés est sur papier bleuté, la fin du tirage du 5 c Empire est sur le même papier bleuté. La livraison du papier destiné au 5 c Cérés est d'une tonalité nettement bleuté, plus intense que celle du papier employé pour le 5 c Empire fin décembre 1871. Tout ceci est connu des collectionneurs un peu spécialisés<sup>5</sup>.

En novembre 1862 un inspecteur, mandaté par le Ministre des Finances, demande à Anatole Hulot à quelles conditions il pourrait effectuer les planches de timbres-poste «*...en vous chargeant à la fois de la gravure du type, de l'impression, et du gommage, dans la forme adoptée en France, à l'aide des procédés galvanoplastiques.*»<sup>6</sup> pour la Roumanie. L'affaire ne se fait pas immédiatement. Mais en novembre 1869 la commande est passée par la Roumanie pour la confection d'une série de timbres-poste. L'autorisation de fabrication est donnée à Hulot par le ministère des Finances le 18 février 1870. Ce n'est que fin janvier 1872 que les premiers tirages sont effectués à la Monnaie de Paris. Le tirage définitif se déroule jusqu'en juin 1872. Parmi les valeurs demandées figure un 3 bani vert clair sur bleuté imprimé en février et mars<sup>7</sup>. Les techniques utilisées par Hulot sont exactement identiques à celles qu'il emploie au même moment pour les timbres-poste français.<sup>8</sup>



Si l'on examine en même temps ces trois timbres; 5c Empire dentelé de la fin du dernier tirage, 5 c Cérés du début du premier tirage et le 3 bani, on s'aperçoit immédiatement de leurs ressemblances :

4 En gras dans le texte

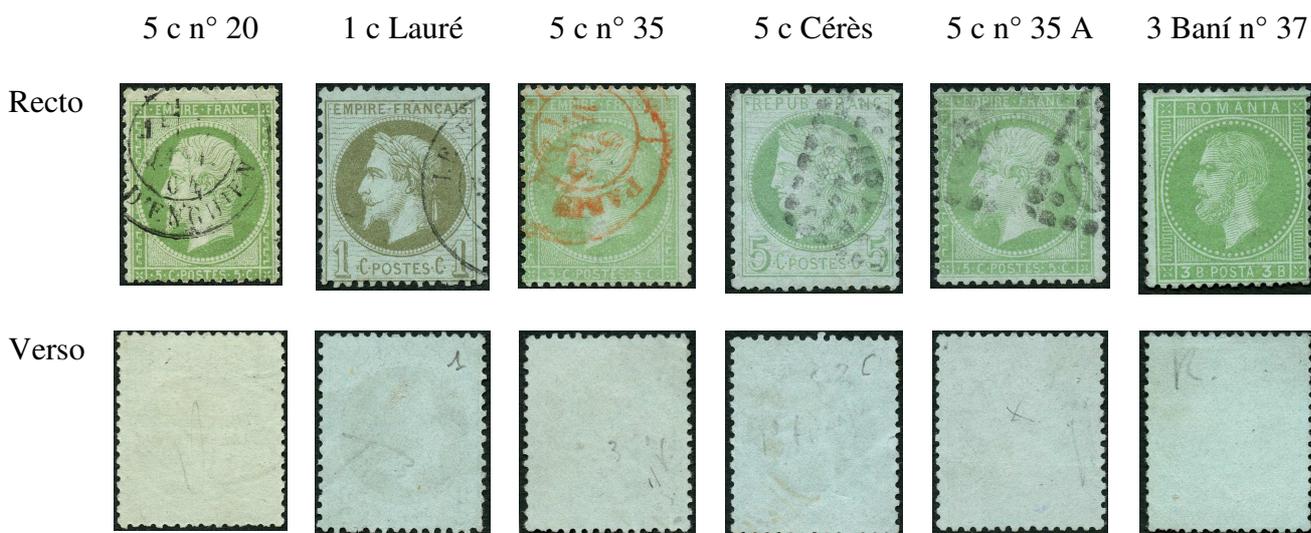
5 Les deux 5 c Empire sur bleu, celui de fin 1871 et celui de juillet 1872 sont différenciés dans le catalogue Marianne.

6 "Les commandes des timbres étrangers à la Monnaie de Paris", page 35

7 "Le 3 bani est vert clair sur bleuté comme le premier tirage du 5 centimes Cérés" Dr Bouvet p 42

8 L'inventaire de l'envoi du matériel d'impression en Roumanie le 12 septembre 1876 nous apprend que les planches d'impression sont constituées de clichés séparés, comme pour les nouvelles planches à l'effigie de Cérés fabriquées en 1872.

même couleur d'impression et même papier. L'observation du verso de ces timbres est symptomatique. Il est vraisemblable qu'Hulot fit une seule commande de papier, à la fois pour le 5 c de France et pour le 3 bani de Roumanie.



L'examen des timbres neufs est plus délicat, la gomme modifiant la couleur du papier. Mais on peut observer les marges en superposant deux timbres. La même procédure est à employer pour les timbres sur lettre, mais déjà la date de la lettre permet d'éliminer les timbres qui ne peuvent être sur bleu : tous ceux utilisés avant 18 décembre 1871 ne peuvent être des n° 35. Parfois le mauvais centrage des timbres est une aide.

Les timbres illustrant cet article ont été choisis pour leur nuance et non pour la qualité de leur dentelure. Ils ont été scannés spécialement et aucune retouche n'a été apportée aux nuances. Le 1 c Lauré est imprimé en vert bronze, sa couleur est plus foncée que celle des autres timbres, ce qui fait paraître le verso comme plus foncé que le 5 c n° 35.

Il est certain que quelques soient les précautions prises, la qualité du scanner, des écrans et des imprimantes qu'il est impossible d'obtenir des couleurs exactes. Ce fichier permet de mettre en évidence les différences entre les papiers utilisés entre décembre 1871 et mai 1872.

La détermination des couleurs et l'appréciation des nuances sont certainement un des aspects de la philatélie les plus difficiles à appréhender. On peut expliquer, monter, des différences dans les graphismes de deux timbres ; il est très souvent impossible de mettre en évidence des différences de teintes. Les collectionneurs en sont souvent réduits à faire confiance à leur vendeur.

#### Bibliographie:

*Le 5c Empire* ; Dr. Bouvet, Cahiers Philatéliques

*Histoire des Timbres-Poste de l'Empire*; Dr. Fromaigeat, Bulletin Philatélique du Midi, le Monde des Philatélistes

*Les commandes de Timbres Étrangers à la Monnaie de Paris*; Dr. Bouvet, Yvert & Tellier, 1948

*Nomenclature des Timbres-Poste de France, tome 2* ; Dr. Joany, Bulletin Philatélique du Midi.

*Les Timbres de Roumanie des émissions de 1872 à 1879*; Eduardo Cohen, Lisbonne 1952.

*Documents Philatéliques* n° 153 1997; JF. Brun